



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le vingt sept septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni, après convocation légale faite le vingt septembre, sous la présidence de Monsieur Jean PICART.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents : 43

Étaient présents :

M. BAZIN Alain, Mme BEAUCHET Anne Marie, Mme BERTRAND Chantal, M. BLAISE Philippe, M. BONNE Robert, M. BOUCHE Germain, Mme DEJARDIN Chantal, M. DELAHAYE Norbert, Mme DOURSTER Lucie, Mme ERARD Josiane, M. FASSE Michel, M. FLOUR Marcel, Mme FRANCOIS Maryse, M. FRANIATTE Jean Paul, M. GEORGES Claude, M. GERARDIN Robert, M. GERARDY Philippe, Mme HUMBERT Jocelyne, Mme LEPEZEL Christelle, M. LETURC Michel, M. LIETZ Alain, M. MINARIE Thierry, M. MORICEAU Jean Marc, Mme MOUTAUX Raymonde, M. MUTELET Jean, M. NAHANT Gérard, M. PERIQUET Jean Louis, M. PICART Jean, M. PIERSON Jean Paul, M. ROBERT Bernard, Mme TETU Christiane, M. VALENTIN André, Mme VARE Nicole, M. VEBER Cyril, M. WOELFFIN Alain, M. ZENON Michel, M. PICARD Marcel représenté par M. CHANCELLE Didier, M. ROLLINGER Philippe, M. MACEL Alain représenté par M. CHALONS Michel, M. CHRISTOPHE Gérard représenté par Mme OLRÉY Edith, M. GAMBETTE Marc représenté par M. BASTIEN Alain, Mme DOBIN Bernadette représentée par M. BRIY Pascal, M. LENELLE Antoine représenté par Mme RONDEAU Elise, M. LAMINETTE Laurent représenté par M. ANDRIN Rémy.

Étai(ent) excusé(s) :

M. ALEXANDRE Christian, Mme ANDRE Annie, M. BRIZION Daniel, , M. COLIN Jean Paul, M. COLLIN Cyrille, , M. FALQUE Martial, Mme FLAMINI Françoise, , M. GARDIEN Gilles, M. LAHAYE Philippe, , Mme LAMOR Elisabeth, Mme LAMPAERT Isabelle, , Mme LEPEZEL Florence, M. LILIEU Christian, M. LOUPPE Alain, , M. MANGEOT Dominique, M. NIZETTE Jean Claude, , M. SCHIPPER Willem, M. TALARICO Jean, M. TEIXEIRA José, M. THOMAS Pierre, M. WEBER Gérard

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GERARDY Philippe

20h10 : le Président ouvre la séance.

Présentation du projet social du Centre Socio Culturel d'Étain. 20 minutes

Le Centre Socioculturel est un lieu d'initiatives porté par des habitants appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population.

Vivre Ensemble, Citoyenneté, Intergénérationnel

43 années d'expérience (créée en 1969)

Accueillant toute la population confondue (des plus précaires aux plus aisés, issus de l'ensemble des villages de la Codecom)

1 400 personnes (18% de la population) utilisent nos services (dont 50 % issues des villages)

La plus grosse association du territoire: 800 adhérents (35% de 3-12 ans; 12 % de 12-25 ans; 53% de 25-99 ans)

Des actions décentralisées: Accueils de loisirs, Accompagnement Scolaire, Fête du Centre Social,...

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ET DÉVELOPPER L'ANIMATION DU TERRITOIRE

Créer, développer et coordonner une dynamique des associations locales

Impliquer les acteurs locaux (habitants, associations, élus,...) dans les projets du territoire

RENDRE LES ADULTES CO-EDUCATEURS

Encourager l'ensemble des adultes à faire grandir l'enfant dans la vie, dans la société

Susciter et développer des occasions de rencontres entre les parents

Favoriser la relation parents/enfants

Encourager les parents à exercer pleinement et paisiblement leur rôle

LUTTER CONTRE TOUTES FORMES DE PRECARITE

Participer avec les autres acteurs locaux à une réflexion sur le logement social

Favoriser la solidarité et l'entraide dans la rénovation du logement social en mettant en place des actions collectives

Lever les freins à l'emploi

RENDRE ACCESSIBLE LA SANTÉ POUR TOUS

Prévention des différentes addictions chez les enfants/ados

Sensibiliser sur la culture de la « malbouffe »

Améliorer la prise en charge des personnes toxicomanes ou autres dépendances

Favoriser le transport des personnes malades vers les professionnels de santé

Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé

SE FAIRE MIEUX CONNAÎTRE ET DONC CONTRIBUER A CHANGER L'IMAGE DU

CENTRE SOCIOCULTUREL

Installation d'un nouveau délégué communautaire suppléant représentant la commune d'Etain

n° 2012-063

Le Conseil Communautaire,

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Rémy ANDRIN au sein du conseil communautaire en qualité de délégué suppléant au titre de la commune d'Etain.

PRECISE que le nombre de représentants pour Etain est de 10 titulaires et 10 suppléants dont seulement 6 suppléants sont désignés à ce jour

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives et techniques et à signer tous documents nécessaires à l'application de la décision précitée.

Installation d'un nouveau délégué communautaire titulaire représentant la commune de Grimaucourt

n° 2012-064

Le Conseil Communautaire,

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Jean Claude NIZETTE au sein du conseil communautaire en qualité de délégué titulaire

PREND NOTE de la non désignation de délégués suppléants au sein du conseil communautaire

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives et techniques et à signer tous documents nécessaires à l'application de la décision précitée.

Convention de partenariat Conseil Général de la Meuse 2011 : programmation de façades privées

n° 2012-065

Le Président propose d'inscrire les dossiers de façades privées suivants au programme 2011 :

<i>KISLTER Christiane</i>	<i>25 rue de Provence</i>	<i>55400 Etain</i>	<i>915,00 €</i>
<i>CHEVILLOT Michel</i>	<i>6 route de Watronville</i>	<i>55400 Châtillon-sous-les-Côtes</i>	<i>915,00 €</i>
<i>RONE Jean-Paul</i>	<i>11 rue de Bourgogne</i>	<i>55400 Etain</i>	<i>915,00 €</i>
<i>ROBIN Stéphane</i>	<i>8 rue Saint Nicolas</i>	<i>55400 Buzy-Darmont</i>	<i>915,00 €</i>
<i>MITTAUX Jean-Marie</i>	<i>3 place de la Mairie</i>	<i>55400 Hautecourt</i>	<i>915,00 €</i>

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

DECIDE de programmer les dossiers de façades privées présentés au titre l'enveloppe territoriale 2011,
PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2012,
DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions précitées.

Installation d'un système de vidéo protection

n° 2012-066

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres moins une voix contre,
DECIDE l'installation d'un système de vidéo protection à Etain sur le parking de la gare routière, couvrant le site de la dite gare ainsi que le city stade.
PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2012,
PRECISE qu'une demande d'autorisation d'installation de ce système a été déposée en Préfecture,
AUTORISE le Président à solliciter le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour un accompagnement financier de l'opération,
DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions précitées

Dissolution du syndicat d'aménagement du Bassin de l'Orne

n° 2012-067

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres moins une voix contre,
EMET un avis favorable à la dissolution du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Orne.
AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération, et à encaisser le résiduel en sa faveur.

**Adhésion au GIDON 55 (Groupement Intercommunal de Défense
Contre les Organismes Nuisibles) – année 2012**

n° 2012-068

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,
DECIDE d'adhérer au GIDON 55 pour l'année 2012
AUTORISE la prise en charge la cotisation annuelle fixée sur 2012 à 150€
AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la décision précitée.

Programme Local de Prévention des Déchets

n° 2012-069

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,
DECIDE de souscrire au programme local de prévention ADEME mutualisé,
AUTORISE le futur syndicat départemental d'étude et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse à passer un accord de partenariat avec l'ADEME pour réaliser ledit programme local de prévention et à percevoir dans ce cadre l'aide forfaitaire correspondant à la population de notre territoire,
AUTORISE, en attendant la création dudit syndicat, la Communauté de Communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue à passer avec l'ADEME cet accord de partenariat et percevoir l'aide, qui sera ensuite transférée au syndicat ci-dessus désigné, ou aux collectivités n'ayant pas choisi d'adhérer au Syndicat.
PRECISE que la souscription au programme de prévention ADEME mutualisé est indépendante du choix d'adhérer ou non au futur syndicat d'étude et de traitement,
AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents et d'une manière générale mener toute diligence nécessaire à l'application de ces décisions.

Convention ECO-TLC (éco-organisme du textile, du linge et de la chaussure)

n° 2012-070

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,
AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents et d'une manière générale mener toute diligence nécessaire à la signature d'une convention avec Eco-TLC.
AUTORISE le Président à percevoir l'aide éventuelle de la part d'Eco-TLC qui pourrait être un montant à l'habitant (environ 0.10€ par habitant)

**Admission en non valeurs Budget Ordures Ménagères
concernant l'année 2008**

n° 2012 - 071

La procédure d'admission en non valeur fait suite à des poursuites sans effet, d'insuffisance d'actif, de personnes décédées.....

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

DECIDE d'admettre en non valeur les titres présentés pour un montant de 185€,

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2012 du Budget OM,

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions précitées.

Avenant au Contrat « Enfance & Jeunesse » 2012-2015 conclu avec la CAF

n° 2012-072

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

AUTORISE le Président à signer le Contrat "Enfance et Jeunesse" avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse et la Mutualité Sociale Agricole pour la période 2012-2015,

DONNE tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces techniques, administratives et financières relatives à cette affaire.

Tarif de location : salle des fêtes de Foameix et salle Brasse et Focosi à Etain

n° 2012-073

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

Décide et autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition des salles Brasse et Focosi ainsi que pour la salle des fêtes de Foameix pour un loyer annuel de 1800€ chacune.

Tarifs cantine septembre 2012

n° 2012-074

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

Pour ce qui concerne le tarif « accueil d'un enfant allergique » le vote est à la majorité moins deux voix contre,

DECIDE d'appliquer les nouveaux tarifs cantine soient 4.20 € pour l'ensemble des écoles primaires et maternelles du canton, 4.60 € le tarif d'un repas pris à la carte (Hors forfait) et 6.50 € le prix du repas pour les enseignants à compter du 1^{er} septembre 2012,

DONNE tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire.

Renouvellement ligne trésorerie de 1 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne

n° 2012-062

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

VALIDE la nouvelle ligne de trésorerie de 1 000 000 € aux conditions présentées,

AUTORISE le Président à signer le contrat correspondant,

DONNE tout pouvoir au Président ou à un vice-président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire.

Adhésion au Service d'Hygiène du Centre de Gestion

n° 2012-075

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

Décide d'adhérer au Service d'Hygiène et Sécurité du Centre de Gestion à compter du 1^{er} octobre 2012 et autorise le Président à signer la convention correspondante ainsi que toutes autres pièces rendues nécessaires pour l'application de celle-ci.

Médecine Professionnelle – signature d'une convention avec le SMIM

n° 2012-076

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

AUTORISE le Président à signer une convention avec le SMIM pour assurer la mission du suivi médical des agents de la Communauté de communes aux conditions suivantes :

- Cotisation annuelle de 71 € par agent

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

CONFIRME avoir sollicité le concours du receveur municipal pour assurer une prestation de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définie à l'article 1 de l'arrêté du 16.12.1983,

ACCORDE l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,

PREND ACTE que cette indemnité est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Florence HAUSS, receveur municipal, à compter du 01.09.2011,

ACCORDE, au Trésorier l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires pour un montant total de 318.83€, pour l'année 2011 et 1 056.66 € pour l'année 2012

AUTORISE le Président à signer toutes les documents techniques, administratifs et financiers et toutes les pièces utiles afférentes à cette opération.

Modification du tableau des emplois**n° 2012-078**

Pour faire face à la réorganisation globale des services scolaires : (nouveaux services, réajustement des heures complémentaires, ...), il est nécessaire de modifier le tableau des emplois comme suit à compter du 1^{er} novembre 2012

- Centre Culturel et touristique :
 - ✓ Création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet (17h30)

- Groupe scolaire de Buzy Darmont :
 - ✓ Création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (15h20)
 - ✓ Création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (4h20)

- Groupe scolaire de Eix:
 - ✓ Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (22h00)
 - ✓ Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (4h20)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à la majorité de ses membres moins une abstention,

ACCEPTE les modifications proposées,

PRECISE que les crédits seront prévus au Budget 2012 de la CODECOM,

DONNE tous pouvoirs au le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

Modification du tableau des emplois – création d'un poste de rédacteur chef**n° 2012-079**

Suite à la Commission Administrative Paritaire du 13 décembre 2011 et au tableau d'avancement de grade qui en découle, Le Président propose de créer un poste correspondant au grade de rédacteur principal afin de pouvoir nommer l'agent concerné et ainsi, lui permettre de bénéficier du déroulement de carrière correspondant.

Ouverture et fermeture de poste au 1^{er} octobre 2012

Fermeture d'un emploi rédacteur principal à 35/35°

Ouverture d'un emploi rédacteur chef à 35/35°

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

ACCEPTE les modifications proposées,

PRECISE que les crédits seront prévus au Budget 2012 de la CODECOM,

DONNE tous pouvoirs au le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

Décisions modificatives budget général, budget ordures ménagères et budget**n° 2012-080****Bâtiment industriel n° 2**

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

ACCEPTE de procéder aux virements et ouvertures de crédits proposés sur le budget général, ordures ménagère et bâtiment industriel n°2.

AUTORISE le Président à signer toutes les documents techniques, administratifs et financiers et toutes les pièces utiles afférentes à cette opération.

Le Conseil de communauté, prend acte du rapport d'activité 2011 ainsi que du recueil des actes administratifs de la Communauté de Communes pour la dite année 2011,

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h30

Etain, le 11 octobre 2012

Le Président,

Jean PICART